

Notice d'emploi

EFFITIX® 26,8 mg/240 mg - Solution pour spot-on pour très petits chiens

EAN : 3597133068276 - Source : Med'Vet, notice officielle consultée depuis le lien fourni.

Document généré pour consultation à partir des informations de la notice Med'Vet. Avant toute utilisation, vérifier l'emballage et la notice officielle à jour. Ce document ne remplace pas l'avis d'un vétérinaire.

Identification

Dénomination du médicament vétérinaire

EFFITIX® 26,8 mg/240 mg Solution pour spot-on pour très petits chiens

Forme pharmaceutique

Solution pour spot-on

Composition

Principes actifs

Principe actif	Quantité
Fipronil	26,84 mg
Perméthrine	239,8 mg

Excipients

Excipient	Quantité
Butylhydroxyanisole (E320)	0,088 mg
Butylhydroxytoluène (E321)	0,044 mg

Composition pour chaque pipette de 0,44 mL pour très petits chiens (1,5 à 4 kg).

Usage clinique

Indications d'utilisation par espèce

- Espèce cible : chien.

Chez les chiens, utilisation lors d'infestations par les puces et/ou les tiques, lorsqu'une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes et/ou les moustiques est également nécessaire.

Puces

Traitement et prévention des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*). Les puces sur le chien sont tuées dans les 24 heures qui suivent le traitement. Un seul traitement a une efficacité persistante contre de nouvelles infestations par des puces adultes pendant quatre semaines. Le médicament vétérinaire peut être intégré à une stratégie de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP) lorsque cette affection a préalablement fait l'objet d'un diagnostic par un vétérinaire.

Tiques

Traitement des infestations par les tiques *Ixodes ricinus*.

Une seule application procure 4 semaines d'efficacité acaricide persistante contre les infestations par les tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor reticulatus* et *Rhipicephalus sanguineus*).

Si des tiques des espèces *Dermacentor reticulatus* et *Rhipicephalus sanguineus* sont présentes au moment de l'application, elles peuvent ne pas être toutes tuées dans les 48 heures.

Phlébotomes et moustiques

Un seul traitement assure une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes (*Phlebotomus perniciosus*) et contre les moustiques (*Culex pipiens*, *Aedes aegypti*) pendant quatre semaines.

Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux principes actifs ou à l'un des excipients. Ne pas utiliser chez les lapins ou les chats car des effets indésirables parfois létaux peuvent se produire. Ne pas utiliser chez les animaux malades (maladies systémiques, fièvre...) ou convalescents.

Précautions et mises en garde

Mise en garde particulière à chaque espèce cible

Le médicament vétérinaire reste actif après exposition de l'animal au soleil ou si le pelage est mouillé par la pluie.

Éviter des baignades ou des shampooings fréquents des chiens traités car cela peut affecter la durée d'efficacité du médicament vétérinaire.

Un chien infesté par des puces peut présenter une réaction allergique à la salive de puces, appelée Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP). Si le chien a la peau irritée, se gratte et se mord de manière excessive, apparaît agité et incommodé, il faut consulter un vétérinaire pour savoir s'il souffre de DAPP.

Pour réduire les réinfestations liées à l'émergence de nouvelles puces, il est recommandé de traiter tous les chiens du foyer. Les autres animaux du foyer doivent aussi être traités avec un médicament vétérinaire adapté. Les puces des animaux de compagnie infestent souvent le panier de l'animal, ses zones de couchage ou de repos (tapis, canapés...).

En cas d'infestation massive et dès le début des mesures de contrôle antiparasitaire, ces zones doivent être traitées avec un insecticide approprié et passées régulièrement à l'aspirateur.

La fixation d'une tique isolée ou la piqûre occasionnelle d'un moustique ou d'un phlébotome reste possible. C'est pourquoi la transmission de maladies infectieuses par ces parasites ne peut être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Des études ont démontré un effet anti-gorgement persistant pendant quatre semaines pour les phlébotomes et les moustiques. De ce fait, en vue d'un court séjour (moins de 4 semaines) en région endémique, il est recommandé d'appliquer le traitement immédiatement avant l'exposition. Pour une exposition de plus longue durée, le calendrier de traitement devra se baser sur la situation épidémiologique locale.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Les animaux doivent être pesés avec précision avant le traitement.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie chez les chiens de moins de 12 semaines ou pesant moins de 1,5 kg.

Éviter tout contact du contenu de la pipette avec les yeux ou la bouche des chiens traités. Veiller en particulier à éviter toute ingestion du médicament vétérinaire par léchage du site d'application par les animaux traités ou par tout autre animal en contact avec eux.

Ce médicament vétérinaire est extrêmement toxique pour les chats et peut être léthal, du fait de la physiologie particulière des chats qui les rend incapables de métaboliser certaines substances telles que la perméthrine. En cas d'exposition cutanée accidentelle, laver le chat avec du shampooing ou du savon et demander rapidement conseil à un vétérinaire.

Pour éviter toute exposition accidentelle des chats au médicament vétérinaire, séparer les chiens traités des chats jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Veiller à ce que les chats ne lèchent pas le site d'application du médicament vétérinaire sur un chien qui a été récemment traité. Si ce type d'exposition a lieu, contacter immédiatement un vétérinaire.

Ne pas utiliser chez les lapins et les chats.

Précaution particulière à prendre par la personne qui administre le médicament

Le médicament vétérinaire peut causer une neurotoxicité. Il peut être toxique s'il est avalé. Éviter d'ingérer le médicament vétérinaire ou de porter la main à la bouche après utilisation. En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Ce médicament vétérinaire peut causer une irritation des muqueuses et des yeux. C'est pourquoi il faut éviter tout contact du médicament vétérinaire avec la bouche et les yeux, y compris de porter la main à la bouche et de se frotter les yeux après utilisation. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Éviter tout contact avec la peau. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement la zone touchée à l'eau et au savon.

Se laver les mains soigneusement après utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application du médicament vétérinaire.

Les personnes présentant une hypersensibilité (allergie) connue au fipronil, à la perméthrine ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire, qui, dans de très rares cas, peut occasionner une irritation respiratoire et des réactions cutanées chez certains individus.

En cas d'apparition de tels symptômes, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Éviter de toucher ou de jouer avec les animaux traités tant que le site d'application n'est pas sec et pendant environ 12 heures après le traitement. Il est donc recommandé de traiter les animaux en début de soirée ou en fin d'après-midi pour réduire au maximum les contacts avec l'animal traité. Le jour du traitement, les animaux traités ne doivent pas être autorisés à dormir avec leurs maîtres, en particulier les enfants.

Conserver les pipettes dans leur emballage d'origine. Pour éviter que les enfants aient accès aux pipettes déjà utilisées, les éliminer immédiatement de façon appropriée.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Le fipronil et la perméthrine peuvent avoir des effets indésirables sur les organismes aquatiques. Ne pas laisser les chiens se baigner dans les cours d'eau pendant les 2 jours qui suivent l'application.

Autres précautions

Le médicament vétérinaire peut avoir des effets indésirables sur les surfaces, matériaux et meubles de la maison. Laisser sécher le site d'application avant de permettre le contact avec ces matériaux.

Interactions et cas particuliers

Utilisation en cas de grossesse, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation : les études de laboratoire sur les chiens avec du fipronil et de la perméthrine n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes ou embryotoxiques.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation.

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

Anti-microbiens et anti-parasitaires : lutte contre les résistances

Sans objet.

Effets indésirables et surdosage

Incompatibilité majeure

Sans objet.

Effets indésirables

Chiens - Très rare (< 1 animal/10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :

- Prurit au site d'application (transitoire), érythème au site d'application (transitoire).
- Alopécie au site d'application (transitoire).
- Démangeaisons généralisées.
- Hyperactivité, agitation.
- Tremblements musculaires, convulsion, ataxie.
- Léthargie.
- Vomissements, hypersalivation (transitoire ; en cas de léchage).

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

Posologie

Espèce cible : chien.

La dose minimale recommandée est de 6,7 mg de fipronil par kg de poids corporel et de 60 mg de perméthrine par kg de poids corporel.

Pour les chiens de plus de 60 kg, utiliser la combinaison de pipettes appropriée.

Mode d'administration

Extraire la pipette du surblister. La tenir en position verticale. Tapoter la partie étroite de la pipette pour s'assurer que le contenu est bien descendu dans la partie centrale de la pipette. Rompre l'extrémité autocassable de la pipette pour spot-on en suivant la ligne gravée.

Écarter les poils de l'animal jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de la pipette directement sur la peau ainsi exposée. Presser doucement plusieurs fois pour vider entièrement le contenu de la pipette en deux à quatre points en fonction du poids du chien, le long du dos entre les épaules et la base de la queue.

Pour les chiens d'un poids inférieur à 20 kg, appliquer le médicament vétérinaire en 2 points.

Système anti-goutte.

Schéma thérapeutique

Le médicament vétérinaire doit être utilisé lorsqu'une infestation est confirmée ou qu'il existe un risque d'infestation par les puces et/ou les tiques, et qu'une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes et/ou les moustiques est également nécessaire.

En fonction de la pression parasitaire, le vétérinaire peut recommander de répéter le traitement. L'intervalle entre deux traitements doit être au moins de 4 semaines.

Temps d'attente

Voie d'administration : cutanée.

Conservation et stockage

Température de conservation

À conserver en dessous de 30°C.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver le conditionnement primaire dans l'emballage extérieur de façon à protéger de la lumière.

Précaution particulière à prendre lors de l'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car le fipronil et la perméthrine pourraient mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

Informations commerciales

Présentation	Accessible au groupement	Classement	AMM
EFFITIX® 26,8 mg/240 mg Très petits chiens - Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 1,1 mL	Oui	Non soumis à prescription	FR/V/9288739 8/2014
EFFITIX® 26,8 mg/240 mg Très petits chiens - Boîte de 12 plaquettes thermoformées de 2 pipettes de 0,44 mL	Oui	Non soumis à prescription	FR/V/9288739 8/2014

Informations de révision

Date de révision de la notice : 1/1/1970.

Responsabilités

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VIRBAC

1ère avenue 2065 m LID - 06516 Carros

Responsable de la mise sur le marché

VIRBAC France

13e rue LID - FR-05617 CARROS

<https://pro-fr.virbac.com/home.html>

Responsable de la pharmacovigilance

VIRBAC France

13e rue LID - FR-05617 CARROS

<https://pro-fr.virbac.com/home.html>

Source : Med'Vet - <https://med-vet.fr/produits/notice/03597133068276>